

les représentants du Réseau des diplômés et des donateurs.)

son grand réseau de milieux cliniques.

→ Description de l'affectation

Aujourd'hui, fort de l'intégration de la **médecine de famille et de la médecine d'urgence** et enrichi par la contribution des professionnels de la santé qui composent ses équipes interdisciplinaires, le département peut faire profiter la société québécoise de l'expertise, du dévouement et de la compassion de ses membres en réalisant chaque jour ses missions de soins, d'enseignement et de recherche dans

☐ La création d'un fonds personnalisé

Montréal dans mon testament.

Montréal dans mon testament.

☐ J'ai déjà prévu un legs à l'Université de

☐ J'envisage de faire un legs à l'Université de

→ Avez-vous songé au don testamentaire ?

Que ce soit parce que vous vous passionnez pour la musique, l'environnement ou la justice sociale. Ou parce que vous désirez participer aux avancées de la recherche médicale, source d'espoir pour de nombreuses personnes aux prises avec la maladie. Ou encore, parce que vous croyez fermement que l'éducation supérieure est essentielle au développement de la société.

Quelles que soient vos raisons, un don testamentaire peut vous permettre de concrétiser votre rêve philanthropique.

L'équipe du Réseau des diplômés et des donateurs possède l'expertise pour vous aider à concrétiser le projet de don testamentaire qui représentera vos valeurs, vos intérêts et vos passions.

La Société du patrimoine regroupe, remercie et honore les personnes qui s'engagent à donner à l'Université de Montréal par voie testamentaire ou sous toute autre forme de don planifié (don de titres et police d'assurance-vie).

N'hésitez pas à communiquer avec notre directrice des dons planifiés :

Francine Cardinal, LL.B., MBA

Université de Montréal 514 343-6020

Sans frais: 1 888 883-6812 francine.cardinal@umontreal.ca

→ Pour information

Isabelle Pecqueur, conseillère en développement isabelle.pecqueur @umontreal.ca Téléphone : 514 343-6111, poste 4704

Casier postal 6128, succursale Centre-Ville Montréal (Québec) H3C 9Z9 514 343-6812

Sans frais: 1888883-6812

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 10816 0995 RR0001

Tous les renseignements fournis à l'Université de Montréal demeurent confidentiels.

→ Reconnaissance – Privilèges offerts aux donateurs de l'Université de Montréal

LES AMIS

Dons annuels de 20 \$ à 999 \$

• un abonnement au bulletin UdeMNouvelles, si désiré.

LE CLUB DU RECTEUR

Dons annuels de 1 000 \$ à 9 999 \$

- le privilège accordé précédemment;
- une épinglette de reconnaissance;
- deux billets de stationnement UdeM sur le campus principal;
- des laissez-passer aux conférences « Les Belles Soirées » (maximum deux paires par saison);
- une invitation à deux activités annuelles exclusives;
- la publication du nom du donateur dans la revue Les Diplômés de l'UdeM et sur le site web du Réseau des diplômés et des donateurs.

LE CERCLE DU CHANCELIER

Dons cumulatifs de 10 000 \$ à 99 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- un certificat de reconnaissance.

LE CERCLE DES AMBASSADEURS

BRONZE

Dons cumulatifs de 100 000 \$ à 499 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation aux vernissages du Centre d'exposition de l'UdeM;
- une invitation à deux concerts de la Faculté de musique de l'IIdeM:
- une invitation à la Collation des doctorats de 3^e cycle de l'UdeM.

ARGENT

Dons cumulatifs de 500 000 \$ à 999 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation à une activité annuelle exclusive.

OR

Dons cumulatifs de 1 000 000 \$ et plus

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation du recteur à un dîner annuel.